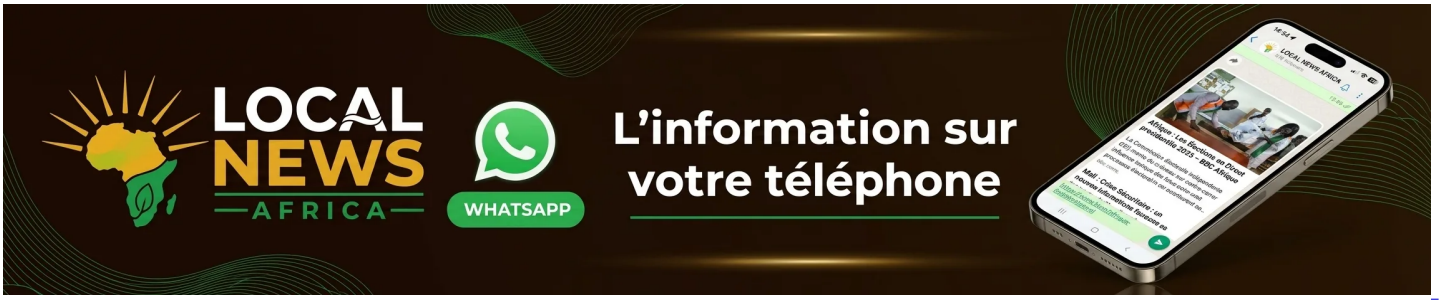


COTONOU :

la société civile francophone prépare sa feuille de route 2026-2028

Auteur : **ACAKPO Sènakpon** | Publié le : **27 sept. 2026 à 19:43**



La XVIe Assemblée plénière de la Conférence des organisations internationales non gouvernementales de la Francophonie (COING) s'ouvre ce 28 septembre 2026 à Cotonou. Pendant deux jours, les organisations membres vont dresser le bilan de la mandature 2024-2026, renouveler leurs instances dirigeantes et définir les grandes priorités qui guideront leur action pour les deux prochaines années.

À quelques semaines du XXe Sommet de la Francophonie, prévu les 15 et 16 novembre 2026 à Phnom Penh, au Cambodge, la rencontre de Cotonou revêt une importance particulière. Accréditée auprès de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), la COING constitue un espace de dialogue et de représentation des organisations de la société civile au sein de l'espace francophone. Ses travaux doivent notamment permettre de faire remonter des propositions et recommandations qui pourront alimenter les échanges du prochain Sommet.

Placée sous le thème « Réinvestir dans la paix : mobiliser la société civile francophone pour une prospérité partagée, des territoires résilients et une stabilité durable », l'Assemblée entend mettre l'accent sur la capacité des organisations de la société civile à contribuer aux réponses apportées aux grands défis actuels.

Les réflexions s'articuleront autour de six grands champs : paix et démocratie ; langue française et création ; éducation et jeunesse ; économie et numérique ; résilience et solidarités ; gouvernance et capacité d'action. Ces thématiques couvrent des enjeux qui touchent directement les sociétés francophones, de l'éducation à l'emploi, en passant par la transformation numérique, la création culturelle, la cohésion sociale et la participation citoyenne.

Une mandature 2024-2026 à évaluer

L'Assemblée de Cotonou constitue également un moment de bilan. La mandature 2024-2026 du Comité de suivi, conduite sous la présidence de Claude Musavyi, arrive à son terme. Cette période aura notamment été marquée par l'évolution du cadre de fonctionnement de la COING, avec la révision de ses Directives et de son Règlement intérieur, ainsi que par le développement de nouvelles coopérations avec différents acteurs de l'écosystème francophone.

L'enjeu sera désormais de capitaliser sur ces acquis tout en identifiant les domaines dans lesquels l'action collective de la société civile peut être renforcée.

Une nouvelle équipe dirigeante doit ainsi être élue à Cotonou pour conduire la prochaine mandature. Ce renouvellement doit permettre d'ouvrir un nouveau cycle et de donner une traduction opérationnelle aux priorités retenues par les organisations membres.

Des laboratoires pour construire les priorités

Le cœur de l'Assemblée reposera sur des laboratoires d'idées et d'action. Ces espaces doivent permettre aux participants de confronter leurs expériences, de faire émerger des propositions et de rechercher des convergences autour d'un nombre resserré de priorités.

L’objectif est de dépasser le simple échange d’expériences pour construire une feuille de route commune pour la période 2026-2028. Les travaux seront organisés en deux temps : d’abord l’échange et l’identification des problématiques, puis la convergence autour d’orientations partagées.

Cette méthode doit permettre de valoriser la diversité des organisations membres tout en renforçant leur capacité à porter des positions communes auprès des institutions francophones.

De Cotonou à Phnom Penh

Au terme des deux jours de travaux, les recommandations issues de l’Assemblée devront nourrir la contribution de la société civile au prochain Sommet de la Francophonie.

Cotonou apparaît ainsi comme une étape de préparation entre deux échéances : le bilan d’une mandature qui s’achève et la construction d’une nouvelle dynamique pour les deux prochaines années. À travers ses six axes de réflexion, la COING entend placer la société civile au cœur des débats sur la paix, la résilience des territoires, la jeunesse, la création, l’économie, le numérique et la gouvernance.

La rencontre doit surtout permettre de transformer la diversité des expériences de la société civile francophone en priorités communes et en actions concrètes pour 2026-2028.

PUBLICITÉ
